



PREPA SPORT

BPJEPS AF / APT



Objectifs de l'action de formation :

- **Obtenir les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) du diplôme visé** (BPJEPS Activités de la forme, BPJEPS Activités Physiques pour Tous) : attestation de réussite aux TEP, PSC1, certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'encadrement des activités physiques prévues au diplôme, structure d'alternance...
- **Se préparer à l'intégration en contrat d'apprentissage** dans les clubs sportifs, les associations sportives, les centres de remise en forme, les box de CrossFit... en fonction du projet professionnel des différents participants
- **Apporter des compléments** en sport-santé et prévention, spécifique aux attentes du métier visé : éducateur sportif, coach...
- **Transmettre et rendre transversaux** les softskills développés lors de l'accompagnement au développement personnel et la pratique d'activités physiques opérationnelles



Programme de la formation :

La POEC s'organise autour de 5 blocs de compétences appelés « **PASS** » :

- **PASS SPORT** : Acquérir le niveau technique et la compréhension des activités qui feront le cœur d'activités des éducateurs sportifs APT ou AF. Entraînement technique, perfectionnement, initiation à la compréhension de la logique des familles d'activités, préparation et passage des TEP (Tests d'Exigences Préalables) du diplôme visé. Initiation à la pratique de l'haltérophilie dans un axe sport/santé/prévention des blessures. Sensibilisation à la gestion de l'alimentation, du sommeil et de la récupération du sportif.

- **PASS ALTERNANCE** : Prise de conscience et mise en application des comportements adaptés aux compétences transversales attendues dans le métier d'éducateur sportif.

POEC

Durée de la formation :

2 mois et demi :

➔ 294 heures en centre de formation

➔ 91 heures de stage

Date de la formation :

11 mars au 31 mai 2024

Modalités :

POEC (groupe de 15 personnes maxi) - Formation majoritairement présentielle avec initiation au format distanciel.

Responsable et contact :

Fatiha HACHEFA

☎ 07.43.01.20.50

✉ fatiha.hachefa@profession-sport-loisirs.fr

Inscription :

Formulaire en ligne accessible sur notre site Internet

Niveau d'entrée minimum :

Posséder un niveau III (CAP-BEP) voire un niveau IV (Bac) afin d'être en capacité de produire l'ensemble des dossiers attendus dans le cadre de la formation.

A l'issue du bloc de formation, le participant a une meilleure connaissance et pratique des comportements, attitudes et actions attendues par les employeurs et les clients/adhérents dans cet univers professionnel. Il maîtrise l'écosystème du champ de l'encadrement sportif ainsi que la composition d'une formation en alternance (attendus, progression, évaluations, postures, examens...)

- **PASS ANIMATION** : Premier niveau attendu dans le métier d'éducateur, l'animateur utilise des techniques d'animations et structure son temps d'animation en fonction du public et des objectifs visés. A l'issue du parcours de formation, le participant a déjà animé, sur des supports et vers des publics variés. Il sait adapter son comportement et gérer le cadre de son intervention sur un premier niveau d'animation.

- **PASS NUMÉRIQUE** : Appréhender, à travers la mise en place d'un projet fil rouge, l'utilisation des outils numériques en tant que citoyen et également futur professionnel du secteur du sport

- **PASS CITOYENNETÉ ET MOBILITÉ** : S'approprier les valeurs de la République et de la laïcité, évoquer les sujets citoyens qui touchent au métier d'éducateur. Passage du PSC1

Adaptation de votre parcours : problème de santé, handicap, restrictions

Notre **référente handicap**, Mélandine PREIRA, est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

- Contactez-la : melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 16 03

Calendrier et durée :

Date de début : **11 mars 2024** - Date de fin : **31 mai 2024**

Durée en centre de formation : **294 heures**

Durée en entreprise : **91 heures**

Remarques : Formation du lundi au vendredi – de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Pré-requis :

- Manifester un réel enthousiasme envers l'avenir professionnel envisagé dans le domaine ciblé.

- Obtenir des résultats satisfaisants aux tests physiques mis en place afin de permettre au centre de formation d'évaluer la probabilité de réussite aux Tests d'Exigences Préalables (TEP)

- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des "activités de la forme" ou « datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation

Modalités d'entrée en formation :

- Entretien de positionnement
- Tests physiques

Publics :

Demandeur d'emploi

Débouchés :

La formation peut donner accès à un contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage en BPJEPS AF ou APT.

Financement de la formation :

Pour les demandeurs d'emploi, les coûts de formation sont pris en charge par l'OPCO AFDAS et Pole Emploi.

En fonction de leur dossier, les demandeurs d'emploi peuvent avoir le droit à une indemnité pendant la formation.

Tarifs hors prise en charge AFDAS :

Certaines places sont disponibles en financement par le participant. Nous consulter pour devis.

Remarque : n'hésitez pas à contacter PSL 76 pour toute question liée à votre financement.

Lieu principal de formation :

PSL 76 - 2 rue d'Alembert -
Le Petit-Quevilly - 76140

Lieux secondaires sur zone de Rouen

